Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260602-2026_118_AG-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 JUIN 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE DEUX JUIN, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 27 mai 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

Yvon BERHAULT, Sylvain BERNU, Paulette BEUREL, Jérémy BOULARD, Gilles BOURRÉ, David BULROT, Dominique CHRETIEN *(suppléant de Pascal LEBRETON, absent)*, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Virginie DEBEGUE, Catherine DREZET, Nadège FRANÇAIS, Julie GAUDIN, Vanessa GERTSCH, Jean-Luc GOUYETTE, Alain GUILLOT, André HAMON, Philippe HELLO, Guy HEURTAULT, Loïc LANDIN, Nadège LE GUEN, Jean-Marie LE MOUNIER, Nicolas LORMEL, Roland LUCAS, Christophe MARCHAND, Alexis MENARD, Xavier MERPAULT, Valérie MORFOUASSE, Michel PESLIER, Dominique PORTAL, Nicolas RÉALLAND, Catherine RENAULT, Sylvain RENAUT, Michel RICHARD, Patrice RONDEL, Christian TARDY, Catherine TIENGOU, Annie VALO, Jackie VENTUROLI.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Marie-Sergine BÉZARD donne pouvoir à Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Philippe BOSCHER donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Myriam CARIMALO donne pouvoir à Gilles BOURRÉ,
- Samy GOASTER donne pouvoir à Vanessa GERTSCH,
- Laurence HAQUIN donne pouvoir à Jean-Marie LE MOUNIER,
- Marie LE BOUEDEC donne pouvoir à Nicolas BESREST,
- Marie-Claude LESNÉ donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX
- Antoine RAVARD donne pouvoir à David BURLOT,
- Yves RUFFET donne pouvoir à Paulette BEUREL,
- Pierre-Alexis BLEVIN.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Sylvain BERNU

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260602-2026_118_AG-DE

Délibération n°2026-118

Membres en exercice : 69 Présents : 59 Absents : 10 Pouvoirs : 9

AFFAIRES GENERALES
AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL DE L'AGGLOMERATION RENNAISE (AUDIAR) – ADHESION - DESIGNATION

L'AUDIAR est une agence d'urbanisme créée en 1972 sous forme d'association loi 1901 à l'initiative du District Urbain de l'Agglomération Rennaise et de l'État. Son intervention s'inscrit dans le cadre du Code de l'urbanisme qui précise les missions des agences d'urbanisme. Elle a pour objet de définir et de mettre en œuvre un programme d'activités et d'études défini en concertation entre ses membres adhérents autour de quatre missions principales :

- L'observation et le suivi des dynamiques territoriales et des transitions pour éclairer l'action publique locale
- La prospective pour anticiper et préparer les transitions par des contributions aux stratégies territoriales.
- L'aide à la décision par des études et expertises techniques pour accompagner l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques locales.
- La mise en partage de ses analyses et réflexions pour contribuer au dialogue, à l'animation et aux coopérations entre les territoires.

Ce Programme Partenarial d'Activités se compose de travaux d'intérêt collectif intéressant directement ou indirectement les membres de l'association répondant à des besoins de connaissances partagées et réalisé sur la base d'une ingénierie et de moyens, qui lui sont propres.

Lamballe Terre & Mer adhère à l'AUDIAR depuis 2019.

Lamballe Terre & Mer porte un intérêt aux différents travaux de l'AUDIAR inscrits dans le Programme Partenarial d'Activités mutualisé de l'association, notamment aux :

- Productions des observatoires dans le domaine de l'habitat, du foncier, de l'économie, de la mobilité, des modes de vie et de l'environnement,
- Etudes permettant d'accompagner les politiques publiques des membres dans le domaine des transitions écologiques et énergétiques, de l'aménagement, de la planification, de l'habitat, de la mobilité, du développement économique et de la cohésion sociale,
- Démarches d'animation, de dialogue et de coopérations entre territoires.

Au regard de cet intérêt, Lamballe Terre & Mer apporte son concours financier au budget de l'agence au travers d'une convention annuelle, qui a fait l'objet d'une délibération le 10 février 2026. Pour l'année 2026, Lamballe Terre & Mer s'est engagé à verser à l'AUDIAR une subvention forfaitaire de 45 000 €.

Il convient de désigner un représentant pour siéger à l'assemblée générale de l'AUDIAR.

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-1 et L.2121-21,
- Le Code de l'urbanisme, notamment l'article L.132-6,
- La délibération n°2026-091 du 2 juin 2026, fixant les modalités de désignations dans les commissions obligatoires internes et d'autres structures extérieures,
- Les statuts de l'AUDIAR, approuvés en assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2025,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- CONFIRME l'adhésion de Lamballe Terre & Mer à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise *(AUDIAR)*,
- DESIGNE Serge GUINARD pour représenter Lamballe Terre & Mer au sein de l'assemblée générale

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260602-2026_118_AG-DE

de l'AUDIAR,

- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor,
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 10/06/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22-